

Chantal Tremblay

Notaire principal

Chantal Tremblay est membre du groupe Droit des affaires. Elle agit notamment dans le cadre de mandats à caractère immobilier nécessitant la rédaction d'offres d'achat, d'actes de vente, d'actes d'hypothèque et de servitudes.

Elle oriente également sa pratique vers la protection et la transmission du patrimoine en matière de droit familial, des personnes et des successions où elle réalise des mandats prévoyants entre autres la rédaction de testaments fiduciaires, de mandats de protection, de procédures non contentieuses telles que l'homologation de mandat de protection, d'ouverture de régime de protection et la vérification des testaments. La liquidation des successions constitue également un de ses champs de pratique.

M^e Tremblay s'est jointe au cabinet Lavery en août 2015 après avoir œuvré plusieurs années en pratique privée au sein d'une étude notariale.

Activités professionnelles et communautaires

■ Association canadienne pour la santé mentale (Chaudière-Appalaches), trésorière, depuis 2013

Formation

- LL.B., Université de Montréal, 1989
- Diplôme de 2e cycle en droit notarial D.D.N., Université Laval, 1990
- Membre de la Chambre des notaires du Québec depuis juin 1990

Conseils et associations

■ Association professionnelle des notaires du Québec (APNQ)

